

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/09/22

Présents : Gausson Luc / Damar Charles / Riffaud Claude / Jaugeard Christian / Desbordes Didier / Blaigne Roland / Elliott Fiona / Lecourt Virginie / Damar Vincent

Absente excusée : Bregeat Nora – Pouvoir à Damar Vincent      Secrétaire : Lecourt V.

---

### 1- Adoption du Compte rendu du précédent conseil à l'unanimité

### 2 - Eclairage public :

M. le Maire propose l'extinction des lampadaires de 23h à 6h du matin.

Afin de faire une économie d'énergie ainsi que de 2500 euros/an.

POUR à l'unanimité.

M. Gausson demande à ce que des solutions technologiques soient réfléchies pour l'avenir afin de pouvoir bénéficier de l'éclairage à moindre coût financier et peu énergivore.

Mme. Lecourt demande si les habitants profiteront de taxes allégées au regard de ce service en moins.

Il est évoqué la problématique de l'accès de nuit des piétons dans le bourg lorsque que la salle polyvalente est en activité.

L'éclairage du stade reste important. M. Desbordes explique qu'il proposera à l'ABBSLJC l'éventualité de prendre en charge le coût.

### 3 – Charges logement :

M. Le maire explique que l'un des locataires d'un logement communal utilise très peu son logement, il propose de réduire le montant de ses charges et de les rééquilibrer 1 fois par an au besoin.

2 POUR - 8 CONTRE

### 4 - Transport solidaire :

M. Le maire explique que la Communauté de Communes va collaborer avec le Secours Catholique pour la mise en place d'un transport solidaire.

### **Questions diverses :**

- Concernant le local en travaux, M. Desbordes s'interroge sur la responsabilité du maire concernant la toiture ainsi que de la présence d'amiante. M. Gausson explique qu'étant

donné que la toiture actuelle n'est pas manipulée, on peut tout à fait la laisser en place. De plus Il précise qu'elle sera enfermée entre deux panneaux isolants.

M. Gausson informe que les tarifs et le budget prévus devraient être respectés.

- Une chambre froide de 700 litres d'occasion a été réservée pour la salle polyvalente.
- Un RDV avec l'entreprise Micard doit être organisé pour former l'employé communal à la manipulation de la nouvelle ROTO.
- Devis en cours pour la l'installation d'une douche dans un logement communal
- La route du village du Mont au Picard a été refaite.

M. Desbordes demande s'il faut racheter du tout-venant pour terminer les côtés de cette route. M. Charles Damar explique que c'est déjà prévu dans le budget initial.

Travaux du SYGESBEM :

- Nettoyage des fossés, nettoyage sable coté champ communal
- Passage tuyau route de la Villatte (fourniture par un propriétaire)

M. Desbordes demande que le descriptif des travaux du Sygesbem soit communiqué avant le début des travaux.

M. Desbordes demande s'il y a un intérêt à araser les fossés.

M. Desbordes demande des nouvelles concernant la pose d'un tuyau à la Villotte. M. Charles Damar explique que c'est en attente d'un courrier du demandeur pour avancer.

M. Le maire demande si le projet d'embellir le mur de l'autre côté de la route en face de la Place Bossé sera un dossier à ouvrir. L'ensemble du conseil est d'accord.

M. Desbordes demande si le mur appartient bien à la commune et pas au propriétaire du terrain au-dessus. Si oui, comment le prouver. M. Le maire explique que c'est le propriétaire qui le certifie. M. Desbordes propose qu'il faille se renseigner en amont et effectuer un bornage.

**5- Primes aux agents : délibération en HUIS CLOS**

**3 POUR – 5 CONTRE – 2 ABSTENTIONS**

Fin du Conseil.

